

INSCRIT

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :

CP : Ville :

Activités Choies (préciser jours & horaires) :

.....
.....
.....

PARENT (SI MINEUR)

Nom :
Prénom :
Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Lieu de Travail :

Téléphone :

Domicile: Portable :

Travail : E-Mail :

Situation Familiale :

- Marié Divorcé Pacsé
 Concubinage Autre :

FRERES & SOEURS FREQUENTANT LA STRUCTURE

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :

PARENT (SI MINEUR)

Nom :
Prénom :
Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Lieu de Travail :

Téléphone :

Domicile: Portable :

Travail : E-Mail :

Situation Familiale :

- Marié Divorcé Pacsé
 Concubinage Autre :

ALLOCATIONS FAMILIALES

Nom & Prénom de l'allocataire :
Régime :
N° d'Allocataire : Quotient Familiale :

FOURNIR L'ATTESTATION CAF INDIQUANT LE QUOTIENT FAMILIALE

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

UNE COPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DOIT ÊTRE FOURNIS AU PREALABLE

Nom : Prénom : Qualité : Tel :
Nom : Prénom : Qualité : Tel :

COURS COLLECTIFS (Pôle Interactif)

748-794 Chemin de Beauregard, 13100 Aix-en-Provence

ATELIER D'ECRITURE RAP

Enregistrement Studio
- Lundi 18H00 - 19H30 (+12ans)

INITIATION MUSICALE

Enregistrement Studio
- Lundi 16H30 - 18H00 (Enfants)-
Maximum 6 enfants par groupe

ATELIER PHOTO / VIDÉO

Mercredi 17H - 18H (+12ans)

ANGLAIS

- Mercredi 15H - 16H (Groupe 1 : 8 à 11 ans)
- Mercredi 16H - 17H (Groupe 2 : 12+)
Maximum 6 enfants par groupe

FORFAIT ACTIVITES FAMILLE (hors adhésion) / AN / FAMILLE

QUOTIENT FAMILIAL	0 à 300 habitants QPV	De 301 à 500	De 501 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1200	> 1200
Accès à l'ensemble des activités du PÔLE INTERACTIF	60 €/ an	80 €/ an	100 €/ an	120 €/an	160 €/an	200 €/an

COURS INDIVIDUELS

STUDIOOASIS - 748-794 Chemin de Beauregard, 13100 Aix-en-Provence

GUIITARE

avec Mike
- Mercredi entre 18H et 19H
- Jeudi entre 16H et 19H

ANGLAIS

avec Mike
- Mercredi entre 18H et 19H
- Jeudi entre 16H et 19H

PHOTO/VIDEO

avec Mike
- Mercredi entre 18H et 19H
- Jeudi entre 16H et 19H

GUIITARE

avec Rachid
- Mardi entre 9H et 19H
- Mercredi entre 9H et 13H
- Jeudi entre 9H et 19H
- Vendredi entre 9H et 19H
- Samedi entre 10H et 17H

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)

avec Mike
- Mercredi entre 18H et 19H
- Jeudi entre 16H et 19H

STUDIO VENDÔME - 1 Rue Émile Tavan, 13100 Aix en Provence

DJING

avec Tristan
Lundi - Sur RDV

GUIITARE SECHE

avec Mike
Vendredi - Sur RDV

INITIATION AU PIANO

avec Mike
Vendredi - Sur RDV

INITIATION A LA BATTERIE

avec Mike
Vendredi - Sur RDV

GUIITARE ÉLECTRIQUE

avec Mike
Vendredi - Sur RDV

GUIITARE BASSE

avec Mike
Vendredi - Sur RDV

GRILLE TARIFAIRE en fonction du quotient familial

QUOTIENT FAMILIAL	< 300	De 301 à 400	De 401 à 500	De 501 à 600	De 601 à 700	De 701 à 800	De 801 à 900	De 901 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1200	> 1201
1H / Semaine	60 €	80 €	100 €	120 €	140 €	165 €	190 €	215 €	250 €	285 €	320 €
30min / Semaine	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €	80 €	95 €	105 €	125 €	160 €	185 €

POSSIBILITÉS DE RÈGLEMENT

1 - RÈGLEMENT POSSIBLE EN TROIS FOIS (3X)

Echéances Septembre/Octobre/Novembre

Régulé par :

- 1er chèque d'un montant de : € Et/ou en Espèces pour un montant de : €
- 2ème chèque d'un montant de : € Carte collégien de Provence - **Jusqu'à 100€** €
- 3ème chèque d'un montant de : € Montant à débiter :

2 - RÈGLEMENT EN UNE FOIS (1X)

Pour toute inscription à partir de janvier, règlement en une fois.

Nous proposons un tarif au prorata (hors adhésion et licence dues en totalité) des mensualités restantes :

$$10€ + ((\text{Prix total du cours} / 10^*) \times \text{Nombre de mois restants}) = \dots\dots\dots €$$

*(10 mois de septembre à Juin)

REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez choisi de vous intéresser aux cultures urbaines à travers ses différentes techniques. Cet engagement constitue un moment privilégié d'apprentissage, d'échanges et de rencontres qui induit le respect et l'adhésion aux conditions suivantes :

- L'exactitude, une des premières règles de politesse qui garantit le bon déroulement des cours et entraînements.
- L'assiduité, concernant les mineurs, suite à trois absences successives non justifiées, les parents en seront informés.

Sachez qu'il est **indispensable d'apporter dans son sac une paire de chaussures destinée aux cours et entraînement. Il n'est pas possible d'entrer dans le studio avec celle utilisée dans la rue.**

Dans les salles il est important :

- d'apporter une petite bouteille d'eau (à reprendre ou jeter après les cours et entraînements)
- de ne pas manger
- de laisser le studio, les vestiaires et les toilettes aussi propres qu'à votre arrivée.

En signant je certifie avoir lu le règlement intérieur
Signature(s) :

AUTORISATION PARENTALE *POUR MINEURS UNIQUEMENT*

Je soussigné(e) autorise mon enfant..... à
participer aux différentes activités de l'association CIACU (cours, stages, entraînements) pour l'année 2022/2023.

Les sorties feront l'objet d'une autorisation spécifique.

L'association n'est pas responsable des mineurs en dehors du lieu ni pendant le trajet aller-retour pour se rendre aux activités.

Signature(s) :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Inscrivez toutes informations que vous souhaitez nous communiquer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....